

Eurovoirie

Garantir un niveau de bruit et de vibrations

Afin de coller aux exigences réglementaires entrées en vigueur en janvier 2010, Eurovoirie a fait réaliser des essais de bruit et de vibrations sur sa nouvelle gamme de bennes à ordures ménagères. Résultat : une différenciation commerciale forte.

Fondée en 1978, Eurovoirie est, depuis son rachat en 1992, la filiale française de distribution du groupe espagnol Ros Roca, leader dans la fabrication et la vente de véhicules de collecte de déchets ménagers.

En 2010, la commercialisation de la gamme de bennes Olympus a coïncidé avec l'entrée en vigueur de la nouvelle directive Machines 2006/42/CE qui impose aussi des exigences en matière de bruit et de vibrations.

Des protocoles établis en commun

« Nous avons fait appel au Cetim pour répondre aux exigences de la directive Machines et de la directive "Outdoor" 2000/14/CE, assurer la qualité des mesures et la conformité des matériels, confie

Jean-Luc Philippe, en charge de la partie réglementaire chez Eurovoirie. *Nous avons établi ensemble les nouveaux protocoles d'essais et procédé aux mesures.* »

Celles-ci ont été effectuées sur plusieurs machines et ont permis notamment de fiabiliser les données déjà obtenues chez Eurovoirie. Les mesures de vibrations aux postes de travail (conducteur et ripeur) ont été caractérisées.

Elles ont été réalisées avec des analyseurs multivoies, sur six points en simultané. La puissance acoustique a été évaluée sur un lot de trois machines, et les vibrations en route ont été effectuées sur une seule benne lors d'un parcours type, avec un arrêt régulier tous les cent mètres.



© Eurovoirie

Des mesures garanties

« Le résultat montre que le véhicule répond aux normes, ajoute Jean-Luc Philippe, ce qui nous permet d'annoncer et de garantir avec précision un certain niveau de bruit et de vibrations à nos clients. Nous sommes en effet de plus en plus sollicités sur ces problématiques de bruit et de vibrations et cela dès la transmission des appels d'offre ou des cahiers des charges. Ces essais rigoureux nous apportent une différenciation commerciale forte. »

La satisfaction du client est d'autant plus importante pour Eurovoirie que l'entreprise est certifiée ISO 9001-2008 par Veritas et classée « carrossier agréé » par l'UTAC. De plus, cette procédure d'essais pourrait être reproduite si la machine évolue ou si un client impose un protocole d'essais spécifique.

NOTRE CLIENT

Raison sociale
Eurovoirie

Activité
Conception, développement, montage, commercialisation et maintenance de bennes à ordures ménagères, balayuses, laveuses et pièces détachées

C.A
environ 40 millions d'euros (2008)

Effectif
100

L'tout Cetim

Le Cetim dispose d'installations et d'équipements de mesure pour répondre aux demandes des industriels dans le domaine de la certification du bruit et des vibrations des machines et des engins mobiles. Les protocoles d'essais sont adaptés aux contraintes réglementaires et aux marchés en fonction des appels d'offre.

